CENTRE NATURE DU MONT CHEMIN
1927 CHEMIN

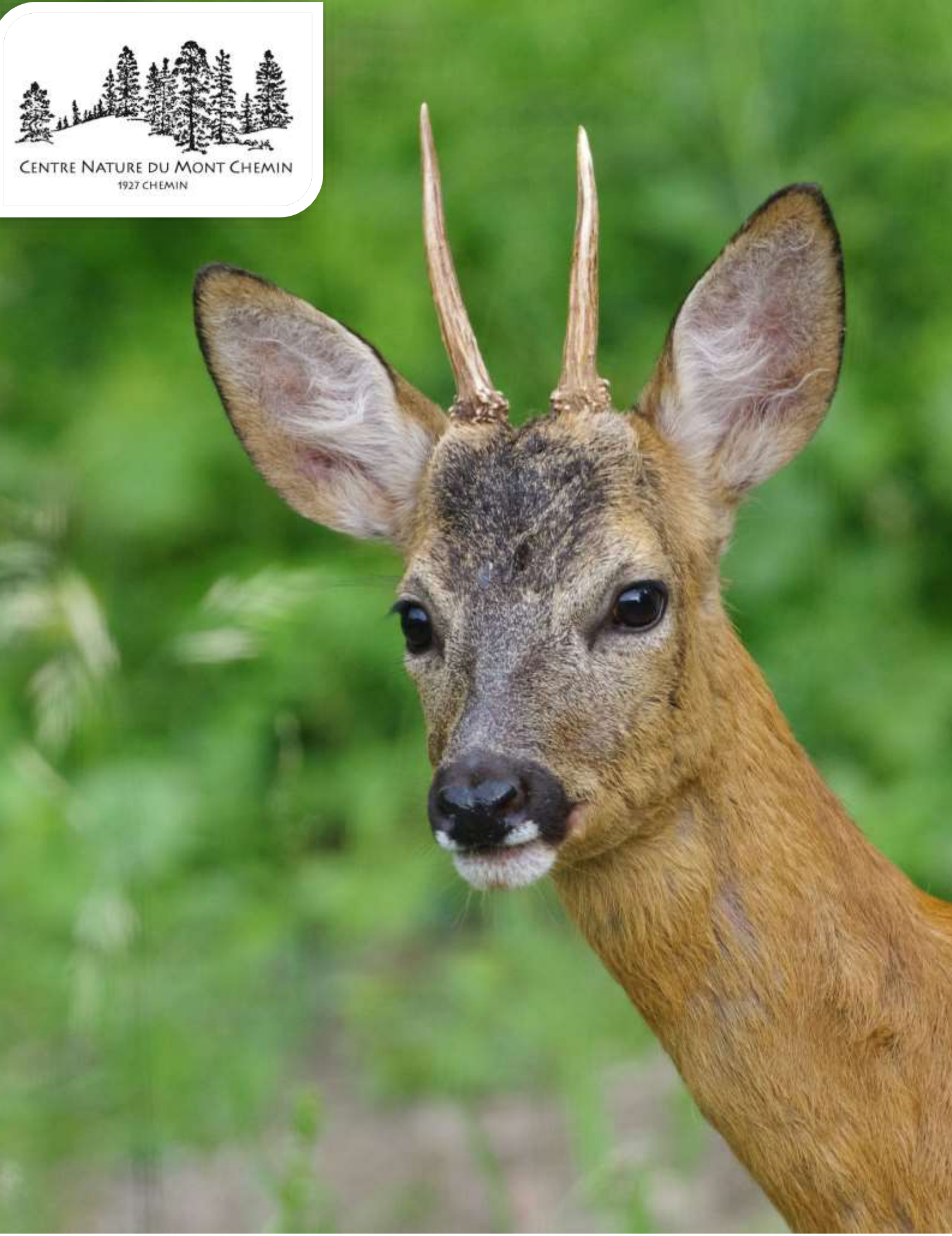

Bulletin n°3 Août 2019

Dossier : 6ème extinction de masse, une réalité ?

Editorial

Infléchissons, à notre échelle, l'effondrement de la biodiversité !

Début mai 2019, le Conseil mondial de la biodiversité de l'ONU (IPBES) présentait son rapport très alarmant sur le déclin sans précédent de la biodiversité vitale pour nous tous, espèces végétales, animales et homo sapiens… Cet effondrement menace en effet la pérennité, à terme, de la vie telle que nous la connaissons. La cause en est connue : notre société de surconsommation et de surexploitation est définitivement incompatible avec la préservation de la biodiversité.
Cependant, selon Y. Laurans, directeur du programme biodiversité à l'Institut du développement durable et des relations internationales à Paris, il demeure de l'espoir car « chacun peut agir à sa mesure », si par exemple « chaque habitant se met à consommer moins de produits liés aux animaux d'industrie » (La Liberté du 07.05.2019, p. 3).
Que faire alors, à notre niveau local ?
L'association « Centre Nature du Mont Chemin » (CNMC ; http://www.chemin-nature.ch) s'emploie, selon ses statuts et depuis bientôt 20 ans, à faire découvrir la nature du Mont Chemin, à éduquer à l'environnement et à encourager le tourisme doux et pédestre de moyenne montagne. Pour ce faire, elle organise des sorties diverses à la redécouverte de la faune et de la flore de nos contrées, guidées par des passionnés de la nature, tendant à nous ré-attacher, avec tous nos sens, à notre milieu de vie, comme première étape d'une prise de conscience déterminante et d'un engagement individuel durable. Depuis 2013, des sorties se consacrent exclusivement aux enfants et aux écoliers, sensibilisant et éduquant les prochaines générations dont le défi majeur sera la préservation de notre environnement. L'association organise, depuis 2017, des conférences telles que
« Les arbres, entre visible et invisible, du Prof. Ernst Zürcher, ou
« Vers une démocratie écologique » du Prof. Dominique Bourg, à titre d'exemple. Enfin, un bulletin d'information thématique est édité depuis peu. Il s'agit de contributions modestes et locales pour donner goût à tout un chacun de se laisser interpeller et motiver afin de participer, à sa mesure et dans son lieu de vie, à infléchir le déclin constaté de la biodiversité.

Jean-Marc Wichser
Président du CNMC

Table des matières

Dossier
« 6ème extinction de masse, une réalité ? » 2

Excursion
1er juin Col des Planches ... 8

Billet d'humeur …… 10

Rencontres naturalistes
Le chevreuil …….. 11

Chronique botanique
Le lierre, un trésor pour la biodiversité ……. 15

Recettes
Cake ananas et noix de coco 17
Baumes à lèvres …… 18

Infos, adhésions …… 19

Rédaction et relecture : Pierre-André Pochon (rédacteur en chef), Christiane Badoux, Geneviève Wichser-Rausis, Jean-Marc Wichser, Antoine Schuttel, Marie-Nelly Pochon

Mise en page : Pierre-André Pochon

Nbre de tirages : 200 exemplaires
Parutions : 2 fois par an

Imprimerie : Centre Rhodanien d'Impression SA
Papier : BalancePure 100% recyclé 100gm^2

Photo de couverture: Brocard avec bois dit de massacre © Pierre-André Pochon

Dossier

6ème extinction de masse, une réalité ?

Texte : Pierre-André Pochon

A voir la quantité de manifestations, émissions et écrits traitant des grandes crises environnementales – celles du climat et de la biodiversité – auxquelles notre monde est confronté, il ne fait aucun doute qu'elles ne laissent pratiquement plus personne indifférent. Le scepticisme des débuts a disparu. Le constat de la menace climatique et de la dégradation de la biodiversité est unanime. Seuls quelques lobbyistes lutent encore contre l'évidence. Notons toutefois qu'il est primordial qu'à l'époque des « Fake news », tout un chacun doit garder un esprit critique et analyser toute information, la propagande pouvant provenir de tout bord !

Pour bien comprendre le sujet complexe de la perte de biodiversité, je vous invite à faire le point sur quelques éléments clefs des connaissances actuelles.

Qu'est-ce que la biodiversité et le service écosystémique ?

La biodiversité désigne la variété et la variabilité du monde vivant sous toutes ses formes. Elle est définie plus précisément dans Wikipédia comme la « *variabilité des organismes vivants de toute origine y compris, entre autres, les écosystèmes terrestres, marins et autres écosystèmes aquatiques et les complexes écologiques dont ils font partie ; cela comprend la diversité au sein des espèces et entre espèces ainsi que celle des écosystèmes* ».

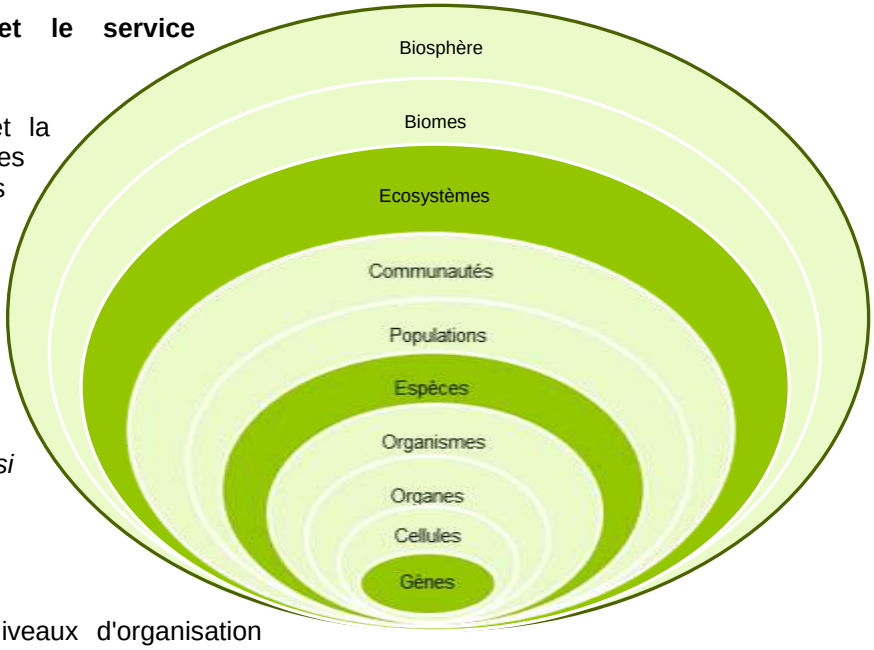

La biodiversité existe à différents niveaux d'organisation interdépendants qui s'emboîtent. Les scientifiques considèrent généralement ces niveaux au nombre de trois : la diversité des **gènes**, la diversité des **espèces** et la diversité des **écosystèmes**.

A titre d'exemple, prenons comme point de vue anthropocentrique la définition des écosystèmes : les écosystèmes procurent de nombreux services dits **services écologiques** ou **services écosystémiques**. Certains étant **vitaux pour la vie** (comme la pollinisation), ils sont généralement classés comme bien commun et/ou bien public. La définition de services écosystémiques dit que ce sont les bénéfices que les humains retirent des écosystèmes. Il faut distinguer les « services » des « fonctions écologiques » qui les produisent : les fonctions écologiques sont les processus naturels de fonctionnement et de maintien des écosystèmes, alors que les services sont le résultat de ces fonctions. Ces services sont, par exemple, la production de l'oxygène de l'air, l'épuration naturelle des eaux, la biomasse qui nourrit les animaux domestiqués, pêchés ou chassés, l'activité des pollinisateurs dans les cultures et celle des organismes qui produisent et entretiennent l'humus, la séquestration naturelle du carbone dans le bois, les sols, les mers et le sous-sol, ou encore le recyclage permanent des nutriments et de la nécromasse par les animaux, champignons, bactéries.
Nous avons donc un besoin vital de toute la biodiversité : nous nous en nourrissons – bien au-delà des variétés industrielles de blé, soja, riz, etc. Elle constitue d'autre part un réservoir de solutions qui nous permet de vivre confortablement.

IPBES ?

Connaissez-vous l'IPBES ? Sous cet acronyme se cache la plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques. En avez-vous déjà entendu parler ? Certainement moins connue que son pendant destiné au climat (le fameux GIEC), elle a pour

rôle d'évaluer l'état au niveau mondial de la biodiversité. Cette plateforme a été créée le 21 avril 2012 par le Programme des Nations unies pour l'environnement. Son rôle est de fournir un rapport tous les 5 ans aux gouvernements afin qu'ils puissent agir en conséquence. Cette année, ce rapport élaboré par 145 experts issus de 50 pays, comporte plus de 1'800 pages. Du 29 avril au 4 mai, les délégués scientifiques des 132 pays membres de la plate-forme ont travaillé ensemble à Paris pour le finaliser. Le résultat de ce travail nous permet ainsi d'avoir une photographie précise de l'état du vivant terrestre.
Et cette photographie n'est pas réjouissante, c'est le moins que l'on puisse dire.
Voici les chiffres principaux à retenir :
1'000'000 espèces menacées d'extinction :

- 40% des espèces d'amphibiens
- 33% des récifs coralliens
- >30% des mammifères marins
- 10% des insectes

3'000 vertébrés et 40'000 plantes sont des « morts en sursis », condamnés à la disparition en raison des dommages causés à leur habitat.
Depuis 1900, diminution de 20% de l'abondance des espèces locales.
Depuis le 16ème siècle, 680 espèces de vertébrés ont disparu ainsi que 9% de toutes les races domestiquées de mammifères (1'000 races de plus sont menacées).
Lors d'un taux d'extinction de fond*, il faudrait s'attendre à ce qu'une espèce de mammifère disparaisse tous les 700 ans. Actuellement, cette moyenne est très largement dépassée !
Le taux d'extinction actuel des amphibiens pourrait être 45'000 fois plus élevé que son taux d'extinction de fond. Incroyable et affolant.
D'autres résultats majeurs du rapport sont aussi à prendre en compte (données en %) :

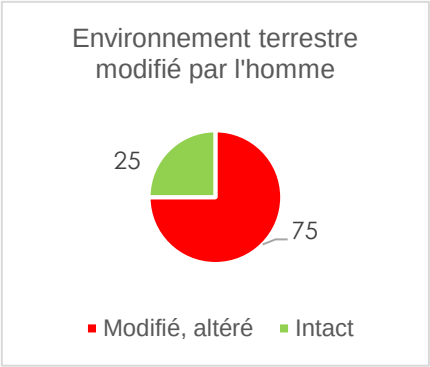

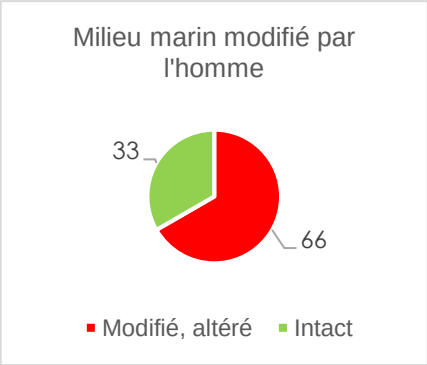

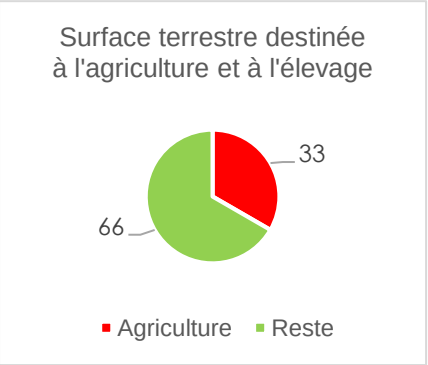

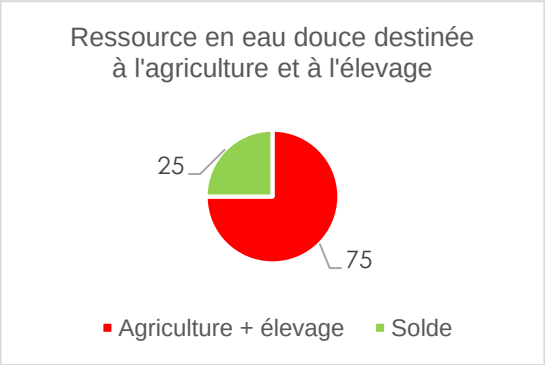

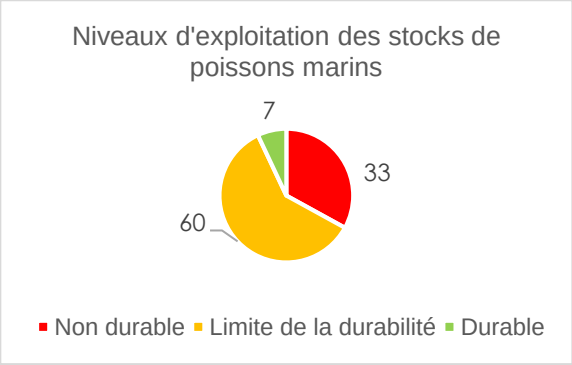

- 23% de réduction de productivité due à la dégradation des sols
- 577 milliards de dollars : valeur marchande confrontée à la disparition des pollinisateurs
- 100 à 300 millions de personnes exposées à un risque accru d'inondations et d'ouragans en raison de la perte d'habitats côtiers et de leur protection
- 45% d'augmentation de récolte de bois brut
- Depuis 1980, doublement de l'extraction de ressources renouvelables et non renouvelables
- Depuis 1992, doublement des zones urbaines
- Depuis 1980, multiplication par dix de la pollution par les plastiques.
- Chaque année, 300-400 millions de tonnes de métaux lourds, solvants, boues toxiques et autres polluants (ex. engrais) sont déversés dans les eaux du monde.

*L'extinction de fond est causée par la faible adaptation aux changements environnementaux en cours. C'est un événement régulier dans le processus d'évolution

- 245'000 km^2 (plus grand que le Royaume Uni). C'est la surface des 400 zones mortes dans les océans, mort provoquée par ces déversements toxiques

Toutes ces données sont malheureusement en continuelle augmentation. La tendance peut-elle s'inverser ?

Si l'on compare ces chiffres au graphique suivant représentant les 5 grandes extinctions animales que la terre a connues par le passé, il semble malheureusement qu'aucun doute ne soit possible sur la réalité et l'origine de la 6ème extinction.

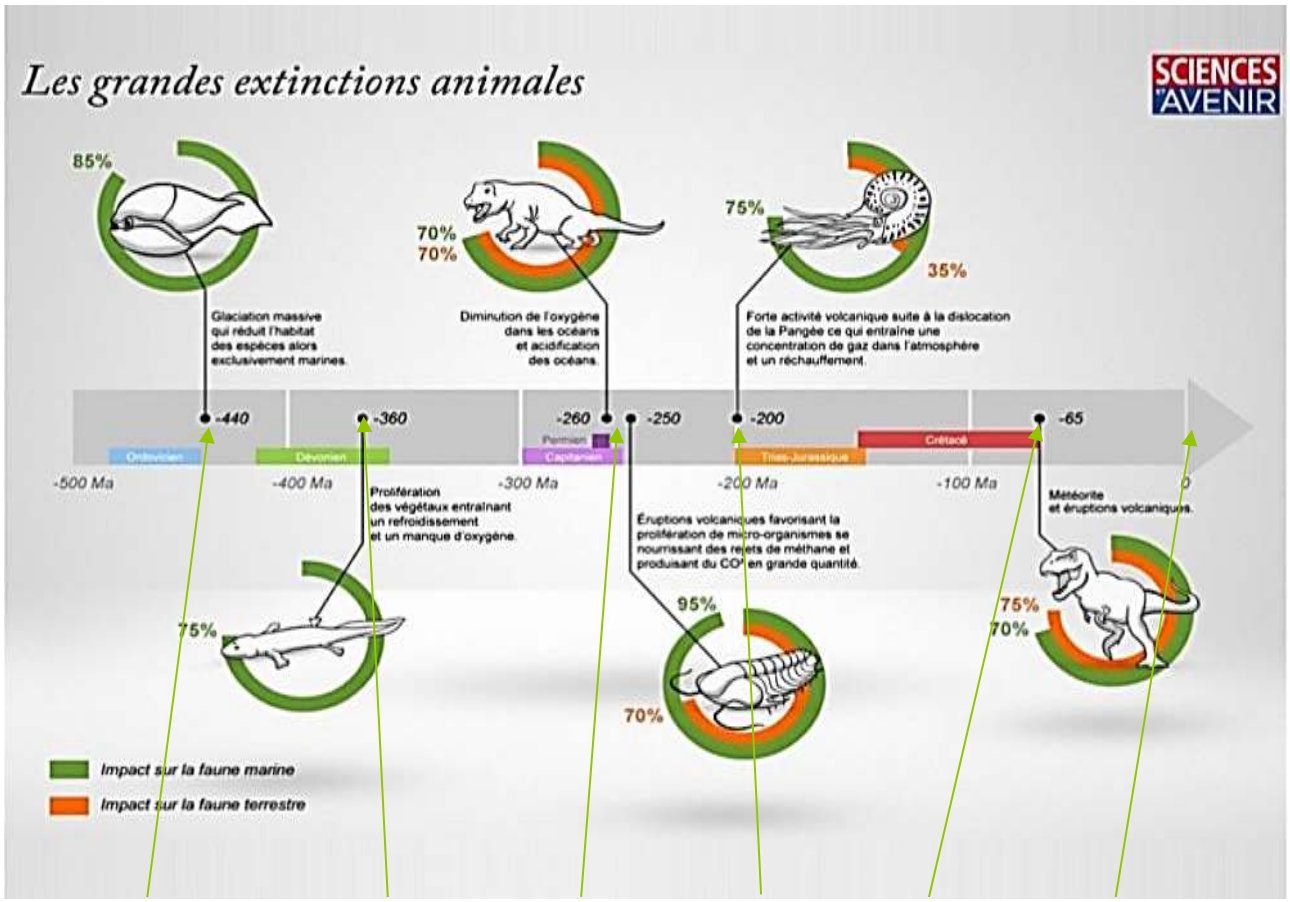

1.Fin de l'Ordovicien 2.Dévonien tardif 3.Fin du Permien 4.Trias tardif 5.Fin du Crétacé ….6.Anthropocène

Toutes les régions sur terre sont touchées par la perte de la biodiversité. La carte ci-contre représente les régions les plus menacées si aucune action n'est entreprise pour réduire un seul des paramètres qui influent la biodiversité, la réduction des émissions de CO2 (changement climatique).

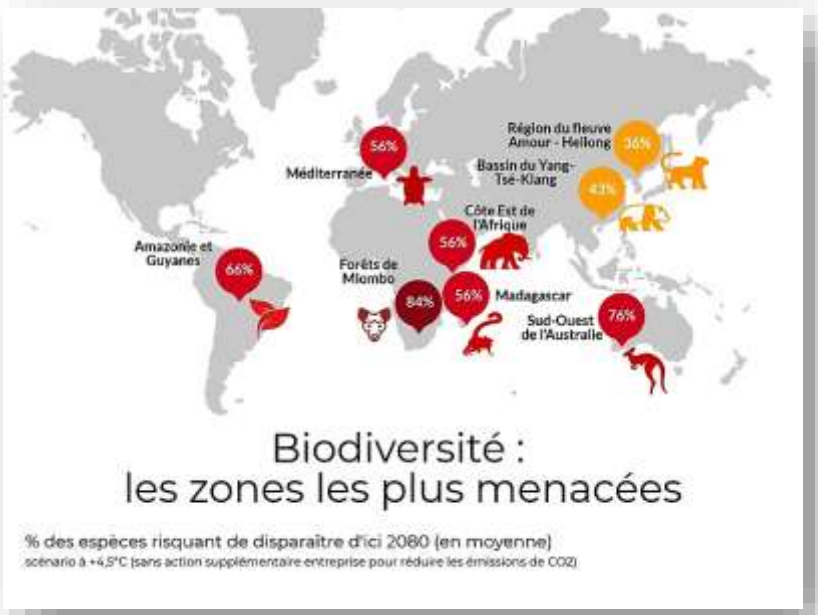

Représenter le nombre d'espèces présentes ou disparues est intéressant mais ne suffit pas à se rendre compte de l'ampleur de l'impact humain sur l'environnement.

Il est primordial de tenir compte aussi de la diminution en individus. Par exemple, 75% de la population (nombre d'individus) d'insectes volants a disparu d'Allemagne en 30 ans. Cela ne signifie pas que 75% des espèces ont disparu, mais que la liste des espèces en danger augmente drastiquement.

Le tableau ci-contre représente la proportion mondiale (en %) de la population de mammifères. Si l'on devait indiquer le nombre d'espèces, l'image serait naturellement bien différente !

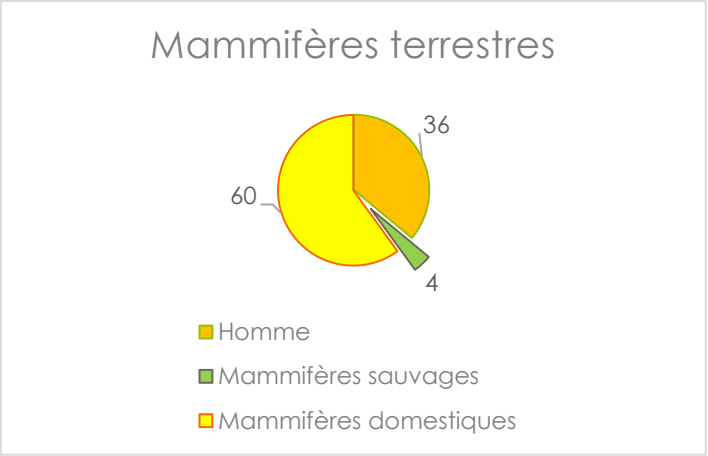

Est-ce que situation est meilleure en Suisse ?

Voici une liste non exhaustive qui prouve que nous n'échappons malheureusement pas à cette situation catastrophique.

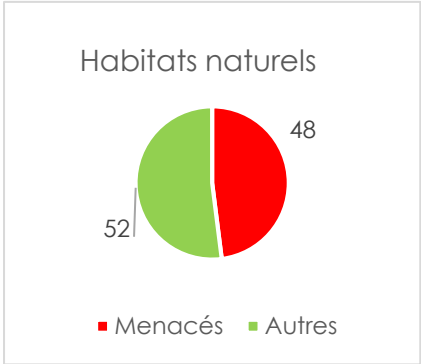

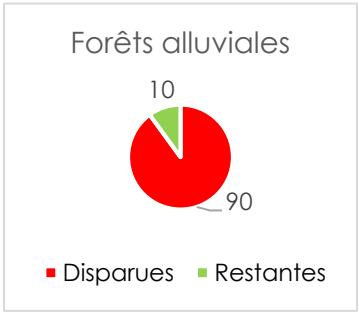

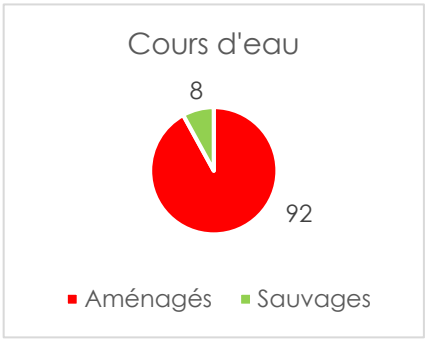

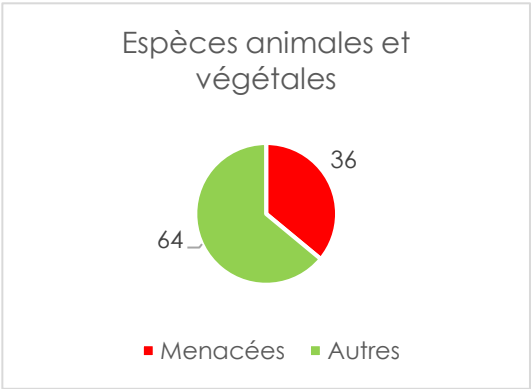

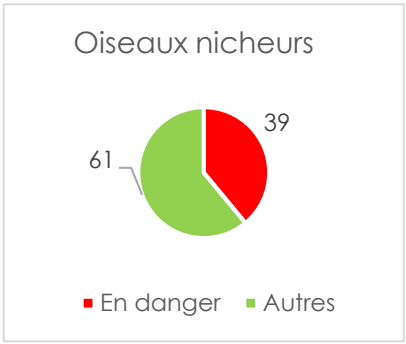

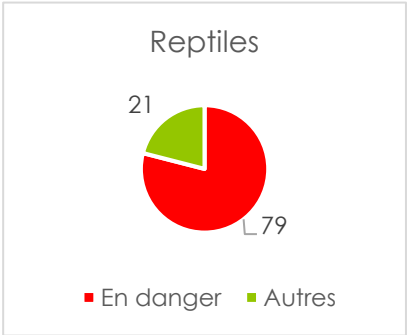

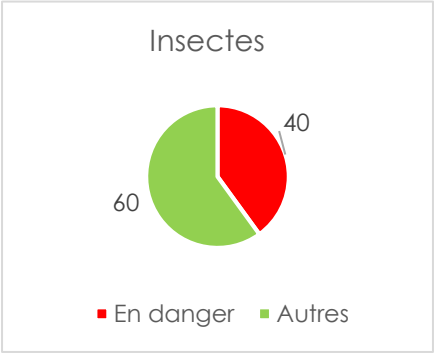

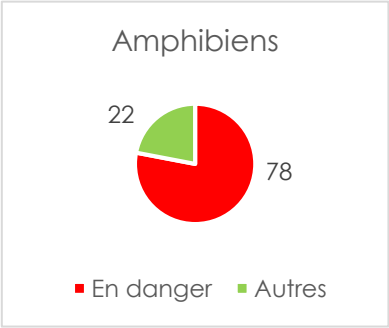

Quelles sont les facteurs de changements influençant la biodiversité mondiale ?

- Les facteurs de changement directs et cruciaux dans les différents écosystèmes sont, par ordre d'importance :
  - Changements dans l'habitat et l'affectation des terres (déforestation, conversion en terres cultivables, changements dans le régime des eaux douces...)
  - Surexploitation et/ou surpêche
  - Espèces invasives. Les déplacements et les échanges d'espèces (volontaires ou involontaires) créés par l'homme sont extrêmement rapides entre les différents continents et provoquent de grands déséquilibres.
  - Pollution.
  - Changement climatique. Actuellement responsable de la perte de la biodiversité pour 14%. Ce point va sans aucun doute prendre de plus en plus d'importance.

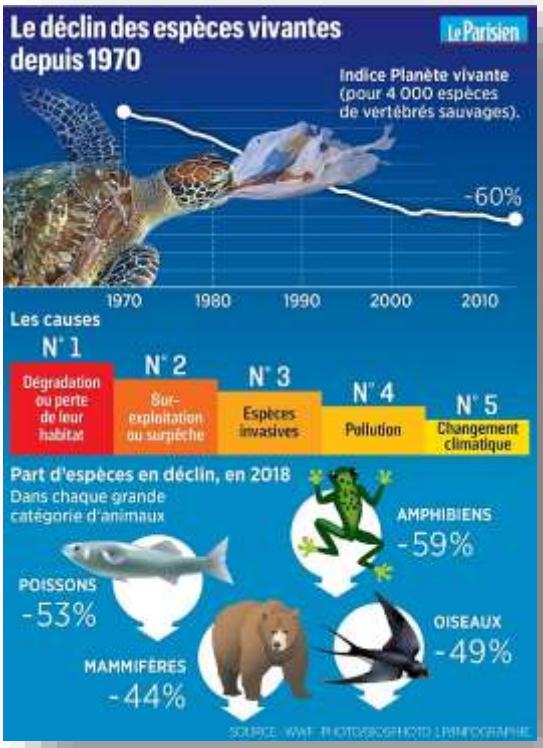

- Les facteurs de changements indirects ayant une influence sont :
  - L'évolution de l'activité économique
  - L'évolution démographique
  - Les facteurs socio-politiques
  - Les facteurs culturels et religieux
  - La science et la technologie

Finalement, a-t-on vraiment besoin de toute la biodiversité ?

Les écosystèmes présentent des états d'équilibre multiples et il existe bien d'autres situations que celle qui nous semble être le paradis – une nature vierge – par opposition à l'enfer d'une Terre complètement ravagée et inhabitable.
Il est nécessaire de rechercher ces états d'équilibre naturellement instables et cesser de penser que l'ingénierie environnementale dédiée à l'agriculture, à l'élevage ou bien encore à l'exploitation de la forêt pourrait tout maîtriser, de manière perpétuelle. Certes fabriquer des drones pollinisateurs, au bilan carbone très négatif, est en soi une preuve de notre savoir-faire, mais est-ce bien une preuve de notre intelligence, sachant qu'il suffit de donner les moyens de vivre aux abeilles ou bourdons sauvages pour qu'ils nous offrent (gratuitement) une parfaite pollinisation écologique …
Comme déjà prouvé par moultes expériences négatives de la monoculture, la perte de la diversité rend notre agriculture extrêmement fragile. La diversité est clairement liée à la bonne santé de nos écosystèmes : plus grand est le nombre d'espèces, même redondantes fonctionnellement, plus il y a de stabilité et de résilience.

Se reconnecter à la nature afin de retrouver notre place est une évidence. La seule qui pourrait garantir la pérennité de l'être humain. L'arrogance de se croire supérieur à toute chose nous ouvre les portes d'une fin prématurée.

Qu'en conclure ? Faut-il sauver la biodiversité ou se contenter de se lamenter de la disparition des ours blancs, manchots et des papillons de nos jardins ?

Pour ma part, j'ai pris la résolution de ne pas baisser les bras, de regarder avec optimisme le futur et de prendre mes responsabilités.

Que faire maintenant ?

Des stratégies et autres plans d'action sont ratifiés par des gouvernements et cela est réjouissant (à l'image de la Stratégie Biodiversité Suisse et son plan d'action approuvé par le Conseil fédéral en 2017). On peut arguer que la mise en place est tardive et très lente mais les choses bougent tout de même.

Je suis convaincu que pour garder intact son optimisme et son courage, il est nécessaire de se fixer des objectifs plus ou moins ambitieux, mais surtout réalisables par soi-même. Nous pouvons crier, hurler, jurer sur les agissements d'un président climatosceptique, le seul résultat sera alors de nous pourrir notre journée. Mais réaliser des choses concrètes chez soi et / ou près de chez soi, en famille ou entre amis, ne peut qu'apporter du bonheur.

Je souhaite cibler des réflexions et des actions concrètes sur quelques grands thèmes influents :

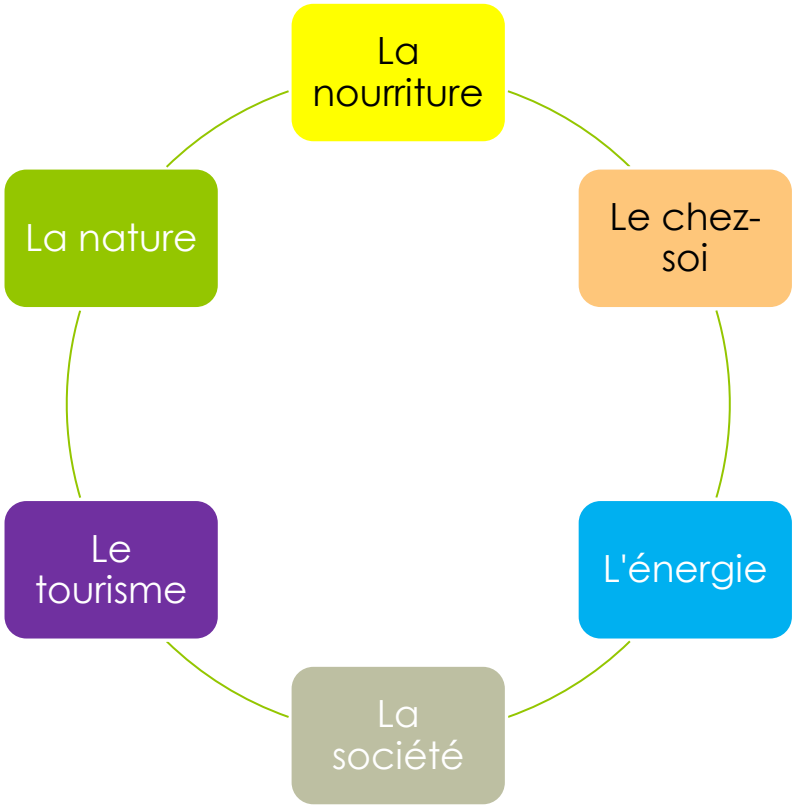

Ne pouvant traiter en profondeur chaque thème dans ce numéro, je vous invite donc à les découvrir au fil des prochains bulletins.

Références et conseils de lecture

Kolbert Elizabeth (2014), *La 6ème extinction. Comment l'homme détruit la vie*, Prix Pulizer Ed. Livre de poche

Barreau Aurélien (2019), *Le plus grand défi de l'histoire de l'humanité*, Ed. Michel Lafon

Diamond Jared (2005) *Effondrement*, Ed. Folio

IPBES, Communiqué de presse (2019), https://www.ipbes.net/news/Media-Release-Global-Assessment-Fr

Confédération suisse (2018), *Environnement suisse 2018* (Rapport du Conseil fédéral), disponible sur https://www.bafu.admin.ch/bafu/fr/home/etat/publications-etat-de-l-environnement/environnement-suisse-diamond2018.htm

Excursion

1er juin, Col des Planches

Texte : Jean-Marc Wichser
Photographies : Jean-Marc Wichser et Olivier Libersa
Guide : Louis Nussbaumer, Dr. en botanique, Conservatoire et Jardins botaniques de Genève

Quand l'enthousiasme contagieux et la bonne humeur des bipèdes riment avec les systèmes interactifs prodigieux et les éblouissantes couleurs de la nature

Les 9 participants de cette sortie se sont retrouvés au Col des Planches par un temps splendide et une nature certes en retard dans la floraison - la neige n'ayant fondu que depuis quelques semaines -, mais nous laissant découvrir, grâce à notre guide Louis Nussbaumer, plein de verve, de science et d'enthousiasme puisés de son Jura natal, une multitude de relations entre les plantes et les insectes sur les pentes nous menant vers la Crevasse.

Ce qui nous a marqué, amateurs ou purs profanes en ce domaine, est la variété infinie, la fantaisie sans limite et la force d'adaptation que peut déployer la nature dans la manière d'assurer la survie des espèces, la biodiversité en étant le maître mot. La première heure étant passée très rapidement sur une montée de 50 mètres, comme tout botaniste qui se respecte et grâce aux questions des participants curieux, faisant le bonheur du guide, nous n'avons pas vu le temps passer, avant d'arriver en haut de la Crevasse dans l'après-midi, récompensés par une vue toujours magnifique.
Ce qui reste, c'est l'émerveillement et l'envie de retourner sur ces pentes du Mont Chemin, afin de partager nos découvertes.

© Olivier Libersa

© Jean-Marc Wichser

© Olivier Libersa

© Jean-Marc Wichser

Billet d'humeur

Texte : Christiane Badoux

Alors que l'on s'apitoie sur la disparition de la faune sauvage et sur le déclin de la biodiversité, nos élus ont étendu la chasse à quelques espèces dites protégées, dont le loup et même à des animaux figurant sur la liste rouge des espèces menacées.
J'ignorais que le castor, le lagopède et la bécasse des bois présentent un danger pour les vaches et les moutons…

Lagopède alpin, *Lagopus muta*

Femelle en livrée d'été

et d'espoir

Les pays du G20 sont parvenus à un accord pour réduire les déchets plastiques en mer. Un accord qui donne peu de détails sur son exécution mais les intentions y sont.
Il s'agit d'un engagement réel suite à une mobilisation sans précédent des jeunes générations.
Des initiatives se multiplient pour modifier les emballages et le type de matériau à utiliser à l'avenir. De nombreuses recherches sont en cours.
Ref : Le Courrier, la Liberté 17 juin 2019

Manifestation pour le climat

Sion, 15 mars 2019

Rencontres naturalistes

Le chevreuil, *Capreolus capreolus*

Texte, photographies et graphiques : Pierre-André Pochon

Suis-je vraiment un privilégié ? C'est bien ce que je ressens tant vivre proche de la nature m'offre du plaisir. Plaisir que je souhaite partager avec vous par ces quelques images réalisées essentiellement autour de mon chalet.

L'opportunité m'est en effet donnée de vivre sur le territoire adopté par une famille de chevreuils. Toute l'année, particulièrement d'octobre à avril, les membres de cette harde visitent matin et soir mon jardin et les prés environnants. Leurs petites panses auxquelles s'ajoute une impossibilité de constituer de grandes réserves de graisse induisent ces visites quotidiennes. Certes, leurs dents s'attardent parfois sur mes framboisiers ou mes rhododendrons (voir photo ci-contre…) mais n'est-ce pas le minimum que je puisse leur offrir en remerciement du plaisir de pouvoir les observer ? De plus, la préférence alimentaire du chevreuil pour les ronces omniprésentes et envahissantes permet tout naturellement d'en limiter la prolifération. Et je ne vais pas m'en plaindre.

Mais connaissez-vous vraiment ce petit cervidé ? Je vous invite à le suivre au fil des saisons afin de découvrir quelques particularités ponctuant sa vie pas toujours facile.

Mai - juin

Période sensible de la naissance des faons.

C'est au milieu des hautes herbes d'une prairie, de préférence à la lisière d'une forêt, que généralement 2 faons pesant 1 à 2 kg font leurs premiers pas. Le pelage ponctué de taches blanches les rend pratiquement invisibles dans ces milieux mi-ombragés. Cette discrétion est indispensable pour échapper aux prédateurs naturels que sont le renard, le lynx et le loup. En cas de danger, les faons adoptent alors un comportement particulier : ils se couchent et restent immobiles. Mais parfois l'effet produit n'est malheureusement pas celui escompté : cette invisibilité les rend totalement vulnérables lors de la fauche mécanisée (tracteur avec rotative). Ils en payent actuellement un trop lourd tribut mais une utilisation intelligente d'une nouvelle technologie qui tend à se propager peut leur sauver la vie : avant la fauche, un drone muni de caméras infrarouges quadrille la prairie afin de repérer les petits faons que le paysan pourra alors aisément déplacer (à l'aide d'une brassée d'herbes afin de ne pas les toucher, l'odeur humaine faisant fuir la mère !). En 2018, cette excellente initiative a pu sauver dans le canton de Vaud 254 faons.

Juillet - août

Un été voué à l'amour : la période de rut bat son plein.

Facilement reconnaissable par ses bois pouvant atteindre 24 cm, le brocard, dont la taille ne mesure certes que 70 cm au garrot pour un poids avoisinant les 30 kg (25 kg pour la femelle), ne passe pas inaperçu. D'un naturel très fougueux et territorial, il écarte les jeunes mâles de la harde et élimine les concurrents potentiels par des combats provoquant parfois de graves blessures.

Le vainqueur pourra ensuite séduire les femelles fécondables lors d'infatigables courses poursuites (voir photo ci-contre) laissant dans le sol les fameuses traces appelées « ronds de sorcières ». Poursuivant ainsi au plus près les chevrettes, le brocard en oublie parfois toute prudence et peut malheureusement traverser une route au mauvais moment. Soyons donc particulièrement attentifs lors de nos déplacements.

Le choix de cette période comme saison du rut n'est pas anodin : la nourriture est omniprésente et les jeunes de l'année sont assez grands pour se nourrir seuls. Les femelles peuvent alors les mettre momentanément à l'écart afin d'éviter tout accident avec le brocard surexcité.

Un problème semble toutefois surgir : l'accouplement ayant lieu en plein été devrait provoquer la mise bas en plein hiver, période sans aucun doute fatale aux futurs faons. Afin d'éviter cet état de fait, l'évolution offre une réponse extraordinaire : la gestation différée ou diapause (ovo-implantation différée).

1) *Après la fécondation, les ovules fécondés commencent à se diviser pour atteindre un millimètre (stade blastocyte). Au lieu de s'implanter dans la paroi utérine et de se développer, les embryons, dans les premiers stades de développement, cessent de croître et stationnent dans la trompe pendant cinq à six mois. De son côté, l'ovaire produit « le corps jaune » qui sécrète l'hormone de gestation. Le nombre de corps jaunes correspond normalement aux nombres d'ovules fécondés dans la trompe utérine. […] L'embryon libre ne s'implante dans la paroi de l'utérus que fin décembre-début janvier et reprend sa croissance pendant la gestation vraie qui dure environ 144 jours. Le développement de l'embryon est rapide, passant de trois centimètres de long début janvier à vingt centimètres fin mars […] Les deux tiers du poids du fœtus sont obtenus dans le dernier tiers de la gestation réelle, période durant laquelle la mère doit trouver une nourriture riche et abondante pour la bonne survie du futur faon*. Ce moment correspond à l'accès aux jeunes pousses printanières riches en vitamines.

Parmi les cervidés, seule la chevrette connaît la diapause.

Le cerf, qui a son rut en automne (mi-septembre à mi-octobre) n'a de fait pas l'utilité de recourir à ce stratagème.

Seule une minorité d'autres mammifères présents chez nous a recours à cette gestation prolongée : il s'agit des chauves-souris et de quelques mustélidés (blaireau, fouine, martre, hermine).

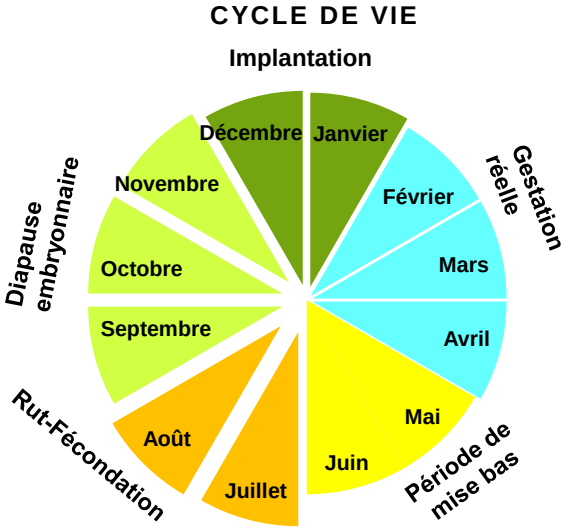

Septembre – novembre

Arrive la période redoutée de la chasse.

Après les accouplements, les familles se réunissent à nouveau (femelles avec les jeunes de l'année).

La population valaisanne actuelle du chevreuil est d'environ 2)6400 individus. Population relativement stable (voir en légère augmentation) qui est régulée par nos nemrods. Sa capacité hors normes de fuir en zigzagant et d'effectuer des bonds pouvant atteindre 4 à 6 m de long pour une hauteur de 2 m ne l'empêche pas toujours de périr sous les balles des chasseurs. A noter que des hivers rigoureux sont craints chez cette espèce très sensible au manque de nourriture et peu adaptée à une grande épaisseur de neige. De fortes pertes peuvent alors malheureusement être observées, à l'image de l'hiver 2008- 2009.

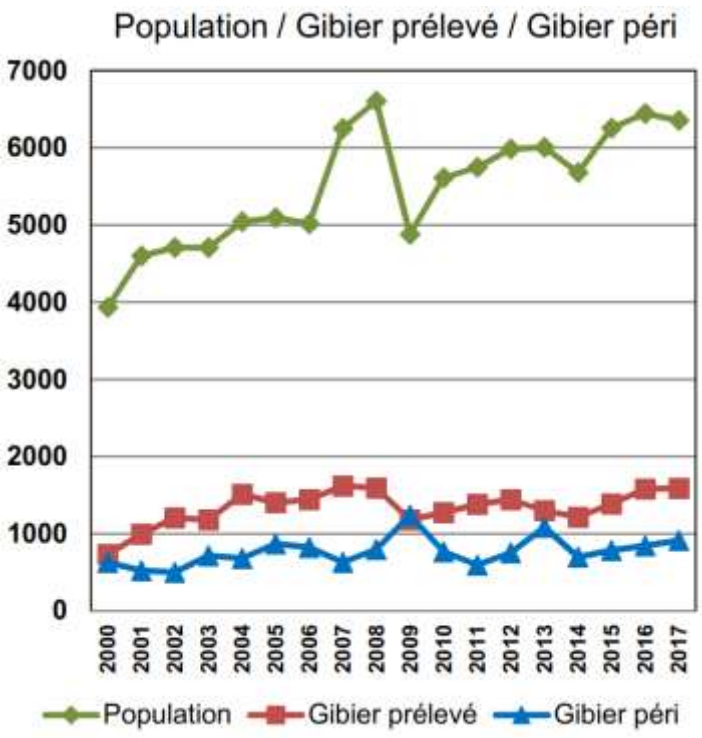

Graphique : Service cantonal de la chasse

[2] En 2017, 25% de l'effectif (1590) ont ainsi été tirés. A cela s'ajoute 911 animaux péris soit naturellement (maladie, climat, prédateurs), soit tués accidentellement par l'homme (voiture, fauche, chiens). Ce chiffre ne concerne que les animaux déclarés ou trouvés et est de fait certainement inférieur à la réalité.
Les dommages engendrés par les chevreuils aux cultures ont coûté CHF 49'948.40

A mon avis, une autre gestion pourrait être valorisée par la présence accrue de prédateurs naturels. L'acceptation d'une population normale du lynx en terre valaisanne (actuellement le sous-effectif anormal de 12 individus provoqué probablement par une régulation non officielle) aurait sans conteste une influence naturelle et saine sur l'effectif du chevreuil. [3]La densité actuelle de 0,32 lynx par 100 kilomètres carrés d'habitat favorable comparée au 1,2-2 lynx dans les autres régions alpines fait réfléchir et nous indique que plus de 35 individus devraient vivre dans notre canton.

Octobre-avril
Période de mues du pelage pour les 2 sexes et de renouvellement des bois pour les brocards.
Afin de supporter les frimas de l'hiver, les chevreuils effectuent une mue complète principalement en octobre. Le pelage d'hiver sera constitué de longs poils gris, surmontant un sous-poil laineux. En avril-mai, ils retrouveront un pelage beaucoup plus court d'une belle couleur rousse. Durant ces périodes de transition, ces animaux semblent malades car disgracieux. Heureusement, il n'en est rien.

En octobre-novembre, les jours qui raccourcissent provoquent chez le mâle une diminution de production de testostérone qui se conclura par la chute des bois. Rapidement, en décembre déjà, la régénération de nouveaux bois commence. Cette nouvelle croissance va durer 2 à 3 mois.

[1] *Un épiderme (peau veloutée constituée de poils serrés et fins) recouvre cet os en formation. C'est ce qu'on nomme « **velours** ».*
*On nomme « **refaits** » ces bois en renouvellement durant cette période de croissance. Leur pousse s'effectue à une vitesse de 2-3 mm par jour sous contrôle d'une hormone hypophysaire et de l'hormone sexuelle (testostérone).*
Le chevreuil se présente donc comme un animal de jours courts (action du photo-périodisme) puisqu'il refait ses bois en hiver et non au printemps comme le cerf.
La dague (tissu conjonctif pré-osseux ossifié sous forme d'un merrain fin et pointu sans ramification) est un os creusé d'une cavité axiale prolongeant la cavité crânienne et contenant de nombreux vaisseaux sanguins. Lorsqu'elle atteint sa taille maximale, fin janvier, elle est parfaitement soudée au pivot puisque sa base (meule) est alors faite d'os compact. […] Durant la pousse des bois, on voit progressivement poindre l'un puis l'autre andouiller, d'abord arrondis puis de plus en plus allongés, toujours recouverts de peau.
*En mars/avril, le chevreuil **fraye ses bois**, c'est-à-dire qu'il en ôte le velours en les frottant énergiquement contre les arbrisseaux.*

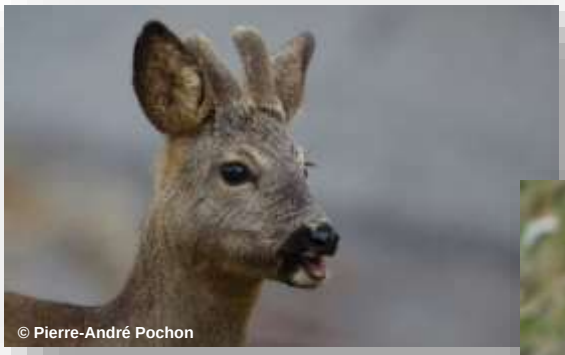
© Pierre-André Pochon

© Pierre-André Pochon

© Pierre-André Pochon

Pour conclure

Des conflits d'intérêts peuvent naître entre le chevreuil et l'être humain. Pour le premier, c'est sa survie qui est en jeu alors que pour le second le plaisir de pouvoir jouir de la nature sans limite semble être la nouvelle règle.

Pourtant, lors de vos randonnées par exemple, quelques règles simples et un peu de respect permettrait au chevreuil de vivre mieux :

- Eviter de quitter les chemins officiels
- Garder les chiens sous contrôle (en laisse), particulièrement en mai-juin et en hiver
- Ne pas toucher un faon trouvé au sol, sa mère le rejoindra dès que vous vous éloignerez

Concernant la fauche, un contrôle accrû de la présence de faons, une date de 1ère fauche retardée, le maintien de zones tampons (en bordure de parcelle, lisière de 6 m non fauchée), la fauche en mosaïque ainsi que la limitation du travail de nuit sont quelques idées efficaces.

En un mot, n'oublions pas que quelle que soit la raison de notre présence en pleine nature, le respect et le bon sens doivent toujours guider nos comportements. Nous ne sommes pas seuls !

[1] Le chevreuil, Les sentiers du naturaliste, Editions Delachaux et Niestlé
[2] Données : Service cantonal de la chasse
[3] Données selon article « Les lynx ne se reproduisent pas en Valais », Nouvelliste du 06.08.2018

Chronique botanique

Le lierre, un trésor pour la biodiversité.

(Hedera helix), une plante étonnante complètement décalée qui ne fait rien comme les autres.

Texte et photographies : Christiane Badoux

Le lierre est capable de s'accrocher à tous les supports, arbres, façades, rochers, murets. Rien ne freine la vigueur de cette plante grimpante au feuillage persistant qui change selon son stade de développement. Il peut monter jusqu'à 30m de haut sauf sur l'aluminium et sur le verre.
Le lierre n'est pas un parasite, il a ses propres racines et fait sa photosynthèse. Il n'étouffe pas les arbres mais les utilise comme support pour grimper et chercher la lumière. Sa longévité est énorme (plus d'un siècle) si bien que c'est souvent son arbre support qui meurt avant lui, mais le lierre n'est en aucun cas responsable de sa mort.

Dans un premier temps après avoir germé, le lierre rampe. Il émet à intervalles réguliers des touffes de petites racines. Ce stade de plante rampante peut durer longtemps, plusieurs années. Les tiges ont alors des feuilles possédant 4 à 5 lobes, des feuilles d'ombre qui se contentent de peu de lumière et s'accommodent de l'ombre la plus dense des sous- bois.

Au printemps ces tiges rampantes s'allongent et dès qu'une d'elles rencontre un tronc ou un support vertical, la tige va s'y accrocher, se mettre à grimper et se diriger vers la lumière. Monter le plus haut possible pour chercher la lumière peut prendre jusqu'à 30 ou 40 ans.
Les branches vont alors émettre des petites attaches collantes pour s'agripper et se souder solidement à leur support. Contrairement aux autres lianes qui s'enroulent autour de leur support, ces crampons poussent sur la face la plus sombre de la tige et adhèrent grâce à une colle hyper- adhésive si bien que si on veut arracher un lierre, c'est son support qui se détache.
Les branches qui s'allongent vont porter des feuilles de lumière plus ovales, pointues et plus épaisses.
Des bouquets de petites fleurs insignifiantes jaunâtres vont s'épanouir en automne, une aubaine pour de nombreux insectes butineurs alors que les fleurs disparaissent partout ailleurs en cette fin de saison. Une manne de pollen et de nectar pour les quelque 200 espèces d'insectes qui y butinent.
Une abeille solitaire, sosie de notre abeille domestique, l'abeille du lierre la « *Colletes hederae* - Collète du lierre » y est inféodée, elle dépend entièrement de lui et son mode de reproduction est décalé en fonction de sa floraison.

En novembre un grand nombre de fleurs qui ont été fécondées sont transformées en fruits qui mûrissent malgré le froid et la neige.
L'hiver, ces petites baies très nourrissantes offrent alors une nourriture abondante pour les oiseaux et au printemps, lors du retour des premiers migrateurs, une précieuse source de

reconstituants. Il constitue un véritable garde-manger alors que tous les autres arbres ont été dévalisés.
Son feuillage est brouté par les chamois et les chevreuils quand affamés ils s'approchent des habitations.

Il offre aussi un excellent abri pour toute une microfaune, de nombreux papillons y restent cachés. Les grives, les merles, les rouges-gorges, nos mésanges et tant d'autres espèces : chauves-souris, écureuils et lérots y trouvent refuge.

Et au printemps c'est l'apothéose, on ne compte plus le nombre d'espèces d'oiseaux qui y construisent leur nid bien camouflé dans l'épaisseur de son feuillage épais et toujours vert. Par leurs fientes ils participent à la dissémination des graines.
Quant aux bâtiments, on a cru longtemps qu'il les dégradait tous. Non seulement il protège les murs de l'érosion en formant une couche isolante, mais aussi il dépollue l'atmosphère en absorbant les microparticules et le CO2 comme n'importe quelle autre plante.

Mais attention, sur les habitations une vigilance s'impose : si le lierre s'aventure sur les toits, il aura tendance à s'infiltrer sous les tuiles et si des racines s'incrustent dans une crevasse de mur, les dégâts peuvent devenir énormes tant le lierre est vigoureux. Les branches écarteront les pierres et disloqueront les murs.
Couper le lierre à sa base n'est pas une solution car aussitôt les crampons inoffensifs se transformeront en racines. Elles rechercheront la moindre anfractuosité pour trouver les sels minéraux et l'humidité. La pluie et la rosée apporteront l'eau nécessaire à la survie de la plante.

Les racines et les tiges incrustées vont grossir inexorablement au fil des années et disloqueront les murs ou les toits. La rosée, le brouillard et la pluie suffiront à le maintenir en vie. Puis, dans les 6 mois un nouveau lierre vigoureux sortira de la souche malgré les plus violents des désherbants.

En cas d'arrachage le lierre laissera sur le mur des centaines de petits fragments de crampons à détacher patiemment, un à un, avec un racloir. Travail de patience !

Le lierre est résistant aux températures négatives mais sa répartition se limite aux régions tempérées de la terre car il ne supporte pas à des températures inférieures à -25° degrés. On ne le donc verra pas pousser en altitude.

A l'heure où la biodiversité est en chute libre, il est judicieux de privilégier ce végétal pour ses nombreuses qualités insoupçonnées.

Références : « La Hulotte n° 107 et 108 »

Recettes

Propositions de Marie-Nelly Pochon

Voici une excellente recette **sans gluten, sans lait** et bio. Et pour couronner le tout, simple à préparer…

Cake ananas et noix de coco

Pour environ 6 personnes
Moule de 26 cm de long
Préparation : 30 minutes
Repos : 1 heure
Cuisson : 45 minutes

Ingrédients

- 200 g de margarine sans lait (Becel)
- 200 g de sucre glace
- 4 oeufs bio
- 185 g de farine de riz semi-complète
- 55 g de farine de tapioca ou maïzena
- 40 g de fécule de pomme de terre
- 50 g de noix de coco râpée
- 340 g d'ananas au sirop en tranche: ananas + jus (Bio Max Havelaar
- 50 g de rhum agricole
- 1 cuil. café de gomme de guar ou xanthane
- 2 cuil. café de poudre à lever sans gluten du Dr. Oetker

Conseil: fournissez-vous dans votre magasin bio favori.

Réalisation (sans robot ménager)

Graisser ou chemiser un moule à cake. Egoutter les tranches d'ananas et conserver le jus ainsi qu'une tranche pour la décoration. Couper 4 tranches en 2 pour garnir le tour du moule (voir la photo).

Mélanger à la spatule la margarine ramollie et le sucre glace. Ajouter progressivement les œufs (précédemment battus à la fourchette dans une assiette creuse). Verser les farines de riz et de tapioca, la fécule de pomme de terre, la poudre à lever, la gomme de guar et la noix de coco râpée. Terminer en ajoutant le reste des tranches d'ananas coupées en petits morceaux et le rhum.
Graisser ou chemiser le moule et le remplir avec la pâte. Réserver au froid pendant 1 heure.
Cuire 40-45 minutes à 180°C. Vérifier la cuisson à l'aide de la pointe d'un couteau qui doit sortir sèche.

Décoration

Ajouter 50 g de sucre glace au jus d'ananas et l'amener à ébullition. Avec cette préparation, napper le cake à l'aide d'un pinceau. Déposer sur le dessus des petits morceaux d'ananas et de la noix de coco râpée.

Références:

Dran Laurent (2013), Secrets de gourmandises, Ed. Amazon

Recettes

Baumes à lèvres

Ce baume au chocolat est tout simplement à croquer ! C'est un baume spécial hiver pour lèvres fragiles, de par la présence de beurre de cacao et d'huile d'amande douce. Pour la jolie couleur, un petit peu de cacao en poudre et c'est tout ! Rassurez-vous toutefois, il ne s'agit pas là de rouge à lèvres : la teinte du baume est très délicate et subtile.

Pour 10 ml. de produit

Ingrédients :
- 5 g/ml [1/2 tsp] de beurre de cacao (tsp=càc)
- 5 g/ml [1/2 tsp] d'huile d'amande douce
- 2 g. [1/2 tsp] de cire d'abeilles (ou autre cire végétale)
- 2 gouttes d'huile de germe de blé (ou vit. E)
- 1/4 càc [tsp] de cacao en poudre

Préparation :
1. Faites fondre au bain-marie le beurre de cacao, l'huile d'amande et la cire.
2. Une fois le tout fondu, ajoutez l'huile de germe de blé et la poudre de cacao. Remuez.
3. Versez le tout dans votre pot ou stick vide.
4. Laissez refroidir votre baume et délectez-vous de sa saveur cacaotée.

© Pierre-André Pochon

Quoi de mieux pour adoucir vos lèvres fragiles que ce **baume «Rose»** ? L'huile de coco a été choisie pour une extrême douceur et une parfaite hydratation. Quelques gouttes d'huile essentielle (HE) de géranium rosat suffisent à donner un délicieux parfum de rose (vous pouvez aussi opter pour de l'HE de rose, mille fois plus chère…) et une pincée de poudre de betterave pour une jolie couleur. Pour une teinte plus rosée, je vous conseille la poudre de framboise !

© Pierre-André Pochon

Pour 10 ml. de produit

Ingrédients :
- 5 g/ml [1/2 tsp] de beurre de karité
- 5 g/ml [1/2 tsp] d'huile de coco
- 2 g. [1/2 tsp] de cire d'abeille (ou autre cire végétale)
- 2 gouttes d'huile de germe de blé (ou vit. E)
- 2-3 gouttes d'HE de géranium rosat
- 1 pointe de couteau de poudre de betterave

Préparation :
1. Faites fondre au bain-marie le beurre de karité, l'huile de coco et la cire.
2. Une fois le tout fondu, ajoutez l'huile de germe de blé, l'HE et la poudre. Remuez.
3. Versez le tout dans votre pot ou stick vide.
4. Laissez refroidir votre baume et laissez-vous envahir par sa douceur !

Ces recettes de baumes sont tirée du site internet d'Ophélie Véron: Antigone XXI *https://antigone21.com*

L'association est née d'un groupe de personnes passionnées par la nature et conscientes du patrimoine naturel et historique du Mont Chemin, richesses à partager et offrir à toutes personnes ou enfants intéressés par des activités ou excursions touchant la nature environnante.

Elle propose des conférences, activités ou excursions principalement en Valais guidées par des spécialistes en botanique, zoologie et géologie, tous excellents vulgarisateurs.

Adresse : Centre nature du Mont Chemin
Chemin du Joueur 21
1927 CHEMIN

tél. : 027 722 83 74
email : cnmontchemin@bluewin.ch
web : www.chemin-nature.ch/

IBAN : CH53 8058 1000 0116 6757 2 Banque Raiffeisen Entremont, Agence Vollèges

Comité

Président : Jean-Marc Wichser

Vice-Président : Pierre-André Pochon

Trésorières : Marie-José Pellaud, Christiane Badoux

Secrétaires : Geneviève Wichser-Rausis, Christiane Badoux

Membres : Marie-Nelly Pochon, Antoine Schuttel

Pour les Curieux de Nature : Joëlle Pochon

Je désire devenir membre de l'association et y adhérer comme :

- ☐ **membre individuel Fr. 30.- / an**
- ☐ **enfant (-16 ans) Fr. 20.- / an**
- ☐ **famille Fr. 50.- / an**
- ☐ **collectivité Fr. 200.- / an**
- ☐ **soutenir par un don**

Nom et prénom : _____

Adresse : _____

Code postale : _____ **Localité :** _____

Téléphone : _____ **E-mail :** _____

Remarques : _____

Il est aussi possible de s'inscrire sur le site : www.chemin-nature.ch/